



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/56/L.1/Add.2/Rev.1  
25 septembre 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**CONSEIL DU COMMERCE ET  
DU DÉVELOPPEMENT**

Cinquante-sixième session  
Genève, 14-25 septembre 2009

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU  
DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 14 au 25 septembre 2009

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT ( <i>suite</i> ) .....	2
Évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement: les incidences de la crise .....	2

## II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

### **Évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement: les incidences de la crise**

1. Les délibérations du Conseil au titre de ce point de l'ordre du jour ont été ouvertes par le Secrétaire général de la CNUCED et conduites avec la participation d'intervenants de haut niveau, à savoir: M. Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et M. Pedro Páez Pérez, membre de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réforme du système monétaire et financier international («Commission Stiglitz»), ancien Ministre de la coordination de la politique économique et Président en exercice de la Commission technique présidentielle équatorienne pour une nouvelle architecture régionale et une banque du Sud (Équateur).
2. Les participants sont convenus que la crise financière et économique mondiale actuelle, qui était partie des pays développés, touchait tous les pays et avait des conséquences graves sur les plans social, économique et du développement, en particulier pour les pays en développement. L'effondrement de la demande et de la production avait entraîné un chômage élevé et une contraction brutale du commerce, de l'investissement, des envois de fonds et peut-être de l'aide publique au développement. Conjugée à une série de crises touchant l'énergie, l'alimentation, les produits de base et les changements climatiques, et à la capacité réduite des pays de mettre en place des filets de protection sociale, la crise avait aggravé la pauvreté et la misère sociale et avait rendu pratiquement impossible la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction de la pauvreté d'ici à 2015. Même s'il y avait des signes encourageants d'une reprise, il ne fallait pas se laisser aller à un optimisme excessif car les effets sociaux de la crise perdureraient même après le rebond de la production. La forme et le rythme de la reprise importaient, de même que les conditions macroéconomiques et la correction des déséquilibres mondiaux.
3. Prenant note de la contraction profonde, brutale et simultanée des échanges mondiaux, y compris du commerce Sud-Sud, de nombreux participants ont souligné que le commerce n'était pas la cause directe de la crise, même si celui-ci participait aux déséquilibres mondiaux. Les pays en développement étaient touchés de manière disproportionnée par la contraction des échanges,

en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre eux, car leurs recettes étaient fortement tributaires du commerce extérieur. L'internationalisation des chaînes de production avait eu pour effet de propager ce ralentissement à tous les pays du monde. La pénurie de moyens de financement du commerce avait entravé la capacité d'exportation des exportateurs. L'assèchement du crédit avait entraîné une baisse de la demande, en particulier de biens durables et de biens d'équipement. Depuis le milieu de l'année 2008, la chute des prix des produits de base avait considérablement réduit les recettes d'exportation, en particulier celles des pays qui n'exportaient qu'un produit de base, même si elle avait soulagé les importateurs nets, notamment les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Les services revêtant une importance pour les pays en développement étaient aussi touchés, en particulier les secteurs dont les recettes étaient sensibles telles que le tourisme, les voyages, les transports et la construction.

4. De nombreux participants ont souligné l'importance d'une action coordonnée face à la crise, y compris grâce à un partenariat renforcé au sein de la famille des organisations internationales. Il fallait trouver des solutions innovantes et viables pour accroître les fonds destinés au financement du commerce et diminuer leur coût, notamment grâce au réseau de banques d'import-export et par des initiatives visant à accroître la liquidité du commerce mondial. Il était particulièrement important de favoriser le développement d'un secteur agricole durable afin de diversifier l'économie, de garantir la sécurité alimentaire et d'atténuer les changements climatiques. Il était essentiel de s'attaquer aux mouvements spéculatifs sur les marchés de produits de base. L'accroissement de l'aide publique et de l'aide au commerce, ainsi que le lancement d'initiatives visant à alléger la dette de manière rapide et notable pourraient y contribuer grandement. Le deuxième examen global de l'aide au commerce réalisé à l'OMC en juillet avait permis de constater une évolution positive. L'une des priorités essentielles était de continuer à mobiliser des ressources additionnelles et prévisibles.

5. De l'avis commun, la propagation rapide de la crise non seulement témoignait de la mondialisation et de l'interdépendance des économies, mais soulignait aussi le degré de vulnérabilité des pays en développement découlant de leur dépendance excessive à l'égard de la demande extérieure, surtout d'un petit nombre de produits de base et de marchés. D'où la nécessité de stimuler la demande et les capacités productives dans ces pays. Toutefois, comme la demande intérieure restait faible dans de nombreux pays en développement, la demande extérieure était indispensable pour soutenir la croissance. L'enjeu pour les pays était de savoir

comment rendre leur économie et leur commerce plus résilients aux chocs extérieurs en diversifiant leurs marchés et leurs secteurs de production et d'exportation. L'agriculture durable, les services, les énergies renouvelables et les biens environnementaux pourraient figurer parmi ces secteurs. Il était aussi important de favoriser la circulation des personnes. Si les marchés des pays développés demeuraient importants, la coopération Sud-Sud et le commerce intrarégional offraient une solution viable de reprise. Il était indispensable d'accroître les capacités productives compétitives, de même que la valeur ajoutée et conservée – avec le concours de la communauté internationale et de l'aide au commerce.

6. De nombreux participants ont insisté sur le fait que les marchés ne pouvaient pas s'autoréglementer et que les gouvernements devaient jouer un rôle central dans l'orientation des investissements et des activités économiques, dans la réglementation des marchés et dans la facilitation du commerce dans les secteurs clefs. La place des pouvoirs publics devait être redéfinie au profit d'un État développementaliste et catalyseur, afin de pouvoir jouer un rôle plus dynamique, notamment en utilisant la marge d'action disponible. D'autres ont souligné que l'intégration progressive sur les marchés mondiaux continuait de s'inscrire dans des stratégies de développement globales et que la réglementation et l'ouverture des marchés ne s'excluaient pas l'une l'autre.

7. Les participants sont convenus que le nationalisme économique et le protectionnisme étaient des motifs d'inquiétude car les pays en développement étaient particulièrement touchés. Si l'on s'était abstenu de prendre des mesures très protectionnistes, la politique «d'achat, d'investissement, de prêt et d'embauche au niveau local» transparaissait dans diverses dispositions visant à atténuer la crise et différentes mesures non tarifaires avaient été mises en place. D'où la nécessité de réfréner ce type d'attitude et de revenir sur les mesures en vigueur. De nombreux participants étaient préoccupés par le fait que les pays en développement n'avaient pas les moyens de procéder à une relance budgétaire d'envergure, faute de ressources, ce qui pouvait les rendre moins compétitifs et fausser les décisions d'implantation de sites de production à leur détriment. La mise en place d'une surveillance périodique, la transparence et l'influence des pairs étaient jugées essentielles, comme le faisait l'OMC en partenariat avec la CNUCED et d'autres institutions.

8. On a souligné à quel point il importait de conclure le cycle de négociations commerciales de Doha d'ici à 2010 dans le sens d'une contribution notable au développement. La dernière réunion ministérielle organisée en Inde (3-4 septembre 2009) avait créé une nouvelle dynamique et le prochain sommet du G-20 à Pittsburgh serait l'occasion de faire preuve d'initiative et de responsabilité. Plusieurs orateurs ont souligné la primauté du processus multilatéral sur les processus bilatéraux. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour que la contribution au développement soit à la hauteur des attentes, notamment en matière de traitement spécial et différencié et de marge d'action, de façon à permettre aux pays en développement de mettre en œuvre des politiques dynamiques d'atténuation de la crise. D'autres orateurs ont noté que l'accord de Doha qui s'esquissait prévoyait déjà un degré suffisant de flexibilité pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et pour diverses catégories de pays ayant des besoins spéciaux, notamment sous la forme d'exemptions d'engagements et d'engagements moindres en matière de réduction des droits de douane et des subventions agricoles. Un participant a insisté sur la nécessité de traiter de la politique de concurrence et de la transparence dans les marchés publics au sein de l'OMC afin d'endiguer les mesures protectionnistes. La cohérence des processus multilatéraux, régionaux et sous-régionaux était jugée importante. Plusieurs participants ont souligné que les accords Nord-Sud devaient renforcer la coopération pour le développement afin de stimuler le développement et les capacités productives.

9. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de réformer le système de gouvernance de l'économie mondiale, compte tenu de la disparité flagrante entre un système commercial fortement réglementé et des marchés financiers non réglementés. Il était donc indispensable de garantir la cohérence des politiques commerciales, développementales, financières et monétaires, notamment en renforçant la réglementation du secteur financier. Les participants ont reconnu le rôle joué par le système commercial multilatéral dans le maintien des flux commerciaux. Il fallait renforcer le système en instaurant un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable. L'accession à l'OMC était importante pour garantir l'universalité de ce système. Les pays en voie d'accession estimaient que les engagements stricts qu'on leur demandait de respecter ne correspondaient pas à leur niveau de développement. À long terme, il fallait repenser le fonctionnement du système commercial en revoyant sa portée et en trouvant les moyens de réduire les risques de non-respect

des engagements et les différends commerciaux, alors que d'autres mettaient en garde contre une réforme du système commercial.

10. Les participants ont salué la note d'information du secrétariat, dont l'analyse était particulièrement pertinente. Ils ont réaffirmé que la CNUCED jouait un rôle important de catalyseur dans le suivi de l'évolution de la crise économique mondiale et dans la formation d'un consensus sur les mesures nécessaires pour faire face aux incidences de celle-ci sur le commerce et le développement. Le caractère universel de la crise avait exigé l'engagement résolu du «G-192» et de l'Organisation des Nations Unies. Les participants étaient ainsi d'avis que la CNUCED devrait poursuivre l'analyse des incidences de la crise sur le commerce et le développement, notamment des cadres réglementaire et institutionnel, des produits de base, du financement du commerce, de la coopération Sud-Sud et des mesures d'investissement. La CNUCED devrait aussi continuer d'aider les pays en développement à participer au système commercial international, et à renforcer leurs capacités commerciales et productives, notamment par le biais de l'aide au commerce.

-----